

ladies que les indications fournies par l'état du malade qu'il faut prendre en considération. Si vous avez affaire à un malade peu excitable, affaibli, vous pouvez même dans la période d'augment avoir recours avec grand succès à la dérivation irritative. Si au contraire le malade présente les signes d'une pléthore très-développée, commencez par la saignée générale, la diète; ayez recours à la dérivation hémospasique avant d'en venir à la dérivation irritante, qui est tout d'abord contre-indiquée. Car ce que je viens de dire s'applique à la dérivation irritante et nullement à la dérivation hémospasique, bien moins encore à la dérivation spoliatrice très-souvent indiquée et même commandée dans les circonstances auxquelles répond souvent heureusement encore la dérivation à la fois irritante et spoliatrice par les vomitifs et les cathartiques.

5° Il faut, en général, proportionner l'action dérivative à l'étendue et à l'intensité du travail congestif et inflammatoire. Ainsi, l'application d'un petit vésicatoire grand comme le creux de la main dans une pneumonie très-étendue est certainement inutile et peut même être nuisible; l'irritation n'étant pas assez forte pour dériver le travail morbide, peut devenir une cause d'irritation qui s'ajoute à la maladie et l'aggrave.

6° Enfin, la durée du travail dérivatif doit être proportionnée à celle du travail morbide. Vous n'opposerez pas une dérivation temporaire à une lésion déjà ancienne; il faut employer, dans ce cas, un dérivatif permanent; par exemple, un cautère à demeure bien est alors préférable à un vésicatoire volant.

Disons maintenant, pour terminer ce sujet, quelques mots des *contre-indications*.

La médication hémospasique peut être appliquée dans presque tous les cas; ses inconvénients sont presque nuls, à moins pourtant que les sujets ne soient très-débilites et qu'on n'ait lieu de redouter chez eux la syncope. Chez les jeunes enfants, il n'est pas rare d'observer cet accident à la suite d'une simple application de ventouses sèches. Dans les maladies du cœur, il faut éviter toute syncope, qui peut devenir mortelle. Il faut donc particulièrement surveiller, dans ces conditions, les effets de la médication hémospasique, et n'y recourir qu'avec une certaine réserve.

Les grandes ventouses de Junod peuvent donner lieu à des ecchymoses, à des extravasations sanguines quelquefois considérables, quand elles sont appliquées sans ménagement. Cet accident est arrivé une fois à l'un de mes malades, homme encore jeune, non sans quelque inquiétude de ma part, tant était grande la quantité de sang infiltrée dans les

tissus. Il n'y eut cependant ni gangrène ni abcès hématique. La résorption s'opéra lentement.

Les petites ventouses elles-mêmes, lorsque leur action a été prolongée, peuvent produire des phlyctènes et une véritable vésication.

Il est bon d'avoir égard, dans l'application des dérivatifs, à certaines irritabilités idiosyncrasiques qui deviennent de véritables contre-indications. Certaines personnes ne peuvent supporter les sinapismes sans une excitation nerveuse considérable et qui peut aller jusqu'aux convulsions; c'est surtout chez les enfants que le fait a été observé. Il faut alors mitiger le sinapisme avec de la farine de lin, et ne le laisser appliqué que pendant un temps fort court; ou même il faut avoir recours à d'autres rubéfiants moins énergiques. M. Husson, médecin de l'Hôtel-Dieu, m'a raconté que dans sa clientèle, chez une femme très-nerveuse et qui répugnait extrêmement à l'application d'un sinapisme, cette application fut suivie de troubles nerveux et d'une crise convulsive qui se termina par la mort. Le fait ainsi énoncé, je l'avoue, n'a pas grande valeur, et demanderait le contrôle de l'examen nécroscopique. Mais quelle qu'ait été d'ailleurs la lésion, il n'est pas invraisemblable que le sinapisme ait été la cause occasionnelle des accidents auxquels cette malade a succombé.

Il faut encore, lorsqu'on veut recourir à la dérivation irritative, tenir un compte tout spécial du degré de vitalité de la peau, et examiner si l'on n'y peut pas remarquer quelque disposition qui puisse favoriser l'apparition d'un érysipèle ou de la gangrène. C'est ainsi que les irritants sont en général contre-indiqués sur les membres paralysés, et surtout sur les régions œdématisées.

Chez les enfants, les vésicatoires amènent souvent la gangrène, dans certaines conditions hygiéniques principalement; ainsi cette complication est tellement commune à l'hôpital des Enfants, que pendant longtemps la plupart des médecins de cet établissement ont renoncé à l'emploi de ces exutoires. On diminue dans une proportion considérable les chances de cet accident en ne laissant en place l'emplâtre vésicant que pendant un temps très-court, de deux à quatre heures, au bout desquelles on le remplace par un cataplasme recouvert de beurre (afin d'éviter que l'épiderme ne reste attaché au linge lorsqu'on enlèvera le topique), ou mieux encore par une plaque de diachylon, ainsi que cela se pratique à l'hôpital des Enfants.

Chez les vieillards qui offrent tous les caractères d'une sénilité avancée, dont la peau est comme atrophiée et ne fonctionne plus, il faut être

très-sobre de vésicatoires, qui le plus souvent ne produisent aucun effet et peuvent sphacéler le tégument.

Il faut éviter aussi, pour un motif analogue, de répéter plusieurs fois l'application d'un vésicatoire sur la même place. La peau perd alors sa vitalité et son ressort; elle se gangrène quelquefois.

Chez les albuminuriques, les vésicatoires cantharidiens déterminent souvent des érysipèles gangréneux; il faut s'en abstenir autant que possible.

Dans la diphthérie, vous connaissez tous les dangers de la dénudation du derme, la production des fausses membranes à la peau, et l'aggravation de l'état général.

Il faut encore s'abstenir des vésicatoires chez les sujets qui ont des affections graves de la vessie, à cause du retentissement qu'ont les cantharides sur les organes génito-urinaires. S'il y a indication absolue dans ce cas d'obtenir une vésication, on cherchera à la produire autrement, avec l'ammoniaque, le marteau de Mayor, par exemple.

Chez les dartreux et chez les enfants sujets à certaines gourmes voisines de la scrofule, les irritants cutanés amènent souvent des explosions cutanées fort tenaces. C'est ainsi que j'ai vu un emplâtre simple déterminer l'apparition d'un eczéma qui envahit tout le corps et qui dura plusieurs mois. Ne faites jamais usage chez les scrofuleux de certains topiques irritants qui laissent des traces indélébiles; l'emplâtre stibié particulièrement produit quelquefois des ulcérations très-étendues et très-difficiles à guérir; ainsi Dupuytren, sur l'autorité de Hallé, y avait complètement renoncé, et j'avoue que je partage sa répulsion. J'ai vu des ulcères larges de plusieurs centimètres, et dont la cicatrisation fut d'une lenteur désespérante, succéder chez un tuberculeux à l'application de ce topique.

L'huile de croton elle-même laisse quelquefois chez les sujets lymphatiques des traces ineffaçables, qui se présentent sous la forme de petites élevures blanches dues très-probablement au développement des follicules sébacés et à la destruction du pigment cutané. Vous aurez soin, chez les jeunes filles, de ne pas appliquer cette huile sur la partie supérieure de la poitrine. Je me suis attiré une fois de grosses rancunes pour avoir négligé ce précepte, et je vous signale ce fait pour que vous évitiez ce petit écueil.

## DE L'INSOMNIE (1)

Sommaire. — Conditions physiologiques du sommeil. — Expériences de Hammond.

Causes et caractères de l'insomnie.

Indications thérapeutiques tirées de la cause, du mode pathogénique, de l'état constitutif du sujet, de l'espèce morbide à laquelle se rattache l'insomnie.

Agents médicamenteux : opium, jusquiame, bromure de potassium, aconit, laurier-cerise, chloral.

Moyens hygiéniques. — Stimulants. — Traitement de l'insomnie liée à la dyspepsie.

MESSIEURS,

Je désire vous entretenir aujourd'hui d'un des troubles fonctionnels que nous avons le plus souvent à combattre, et dont vous entendez chaque matin un grand nombre de malades se plaindre avec vivacité : je veux parler de l'insomnie.

Symptôme fréquent dans les maladies aiguës et chroniques, dans celles surtout qui sont accompagnées de douleurs vives ou de désordres graves de l'organisme, l'insomnie est quelquefois un trouble fonctionnel isolé; assez souvent aussi elle est le prélude de maladies des centres nerveux.

Mais, avant d'étudier la lésion fonctionnelle, il est bon de rappeler les conditions normales de la fonction; c'est sur ces conditions que nous pourrons établir la physiologie pathologique de l'insomnie. Je ferai, dans cette étude, de très-larges emprunts au livre récemment publié par le docteur Hammond (de New-York). C'est pendant la guerre de géants dont l'Amérique vient de nous donner le triste, mais imposant spectacle, que ce médecin distingué, déjà connu par divers travaux de physiologie et par un *Traité des maladies vénériennes*, a rassemblé les documents de son ouvrage. Chirurgien en chef de l'armée fédérale, ayant sous ses ordres plusieurs milliers de médecins, chirurgiens et infirmiers; au milieu de ses nombreuses occupations et des soucis de sa haute position,

(1) Leçons faites à l'Hôtel-Dieu en 1866 et publiées dans l'*Union médicale*.